

PAYSAGES INTERSTITIELS
VILAINE AMONT

PLUi de Rennes Métropole

MARS 2019



SOMMAIRE

PRÉAMBULE
INTRODUCTION

Carte d'identité de Vilaine amont

- 12** Cadre géographique
- 16** Le contexte juridique

Lecture du paysage

- 18** Aux portes de la Ville
- 20** Le lit naturel de la rivière, élément fondateur du paysage
- 22** Paysage agricole
- 24** Paysage de loisirs
- 26** Des infrastructures qui perturbent la géographie du site
- 28** La question de l'accessibilité au site
- 30** Formulation des enjeux du territoire

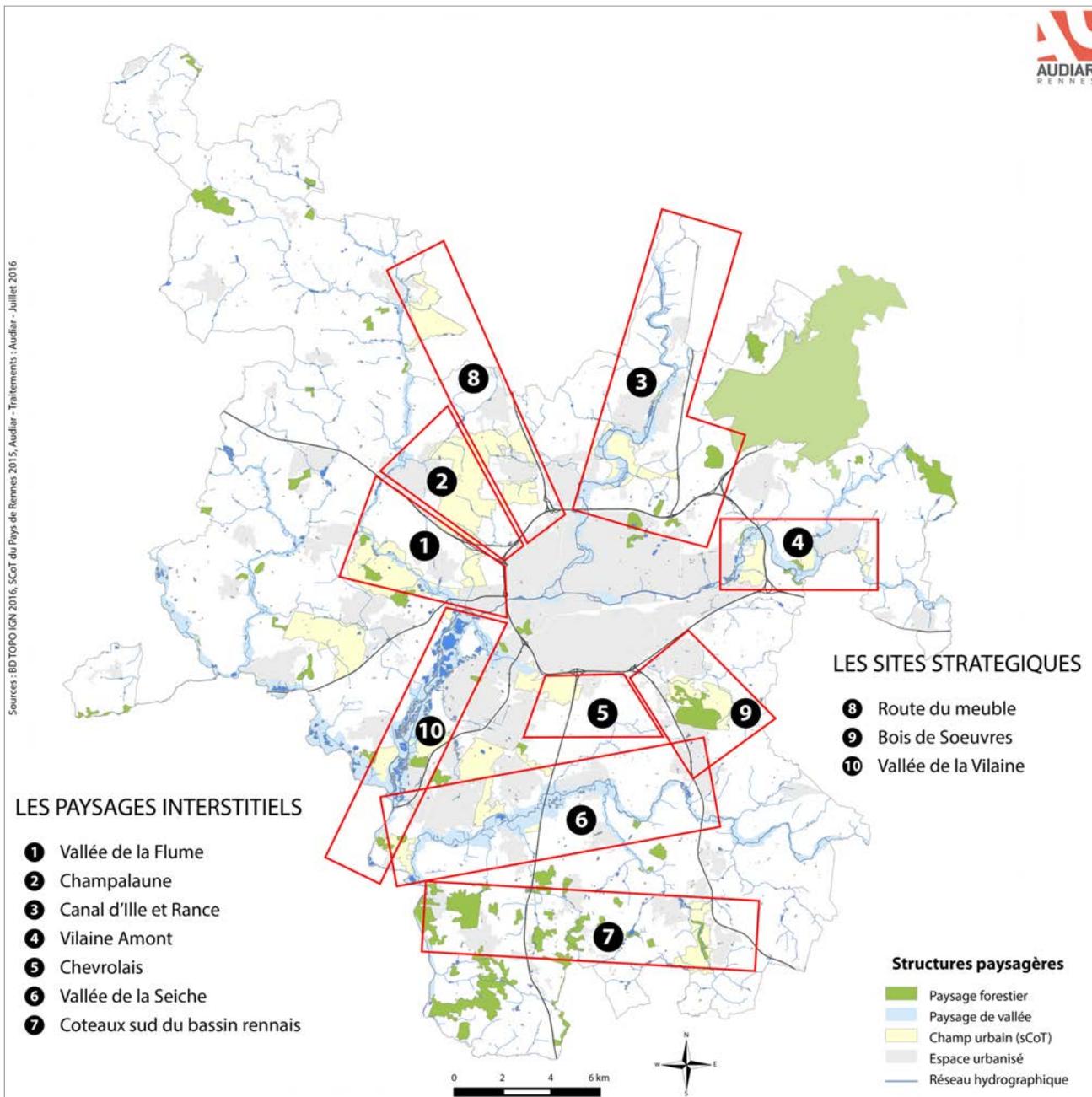
PRÉAMBULE

Le modèle de la ville archipel se définit par l'équilibre entre les zones urbanisées des communes et des espaces agricoles et naturels préservés. Cet équilibre permet à ces territoires urbains et périurbains d'offrir aux habitants de la métropole une proximité avec la nature, le monde agricole et des espaces récréatifs. « A Rennes, la campagne n'est jamais bien loin ». La notion de coupure d'urbanisation y est la règle comme la notion de limite paysagère durable. Chaque bourg, ville, conçoit son projet urbain à l'intérieur des limites définies mutuellement et inscrites au SCoT.

Ceci dit, il faut se poser la question du partage et de la construction de ce paysage en tant que bien commun métropolitain. Ces espaces paysagers constituent des passerelles entre les bourgs et les villes mais aussi en direction de la ville centre. Cette relation dépasse la dichotomie espaces urbains / campagne. La campagne fait partie de la ville et elle l'enrichit de son potentiel agronomique, récréatif et de ses autres aménités paysagères.

Parmi la diversité de ces espaces agro-naturels, certains d'entre eux concentrent tout particulièrement des qualités remarquables, connues ou restant encore à révéler. Ces paysages singuliers sont des lieux qui peuvent être nommés « paysages interstitiels » et sur lesquels l'Audiar a souhaité développer une approche spécifique dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Sur la métropole, ont été recensés 10 dont **Vilaine amont**. Parmi ces dix, trois font l'objet d'une étude spécifique en tant que site stratégique du SCoT.

Sources : BD TOPO IGN 2016, SCot du Pays de Rennes 2015, Audiar - Traitements : Audiar - Juillet 2016



INTRODUCTION

La vallée de la Vilaine, en amont de la ville de Rennes s'inscrit dans un paysage agricole traditionnel. Elle présente une série de méandres sinuant au sein de grandes surfaces de campagnes bocagères. La vallée relie plusieurs communes de l'agglomération (ainsi que Noyal-sur-Vilaine), de Brécé jusqu'à Cesson-Sévigné.

Le paysage est constitué d'une suite d'évasements qui ouvrent des panoramas sur la campagne et de resserrements lors de la traversée des méandres mais aussi au contact entre la vallée et les bourgs. Cette succession de paysages unit les rives de la Vilaine, les champs attenants et les belvédères, qui se dégagent en s'éloignant du lit majeur, et en atteignant les côteaux qui surplombent la vallée. La Vilaine amont n'a pas le caractère de la Vilaine aval. Elle n'a pas été le terrain d'exploitation des carrières et, de fait, elle présente le visage d'un espace agricole plus commun, constitué d'une alternance de champs cultivés et de prairies. La Vilaine amont n'a pas non plus le caractère navigable qui caractérise l'aval de Rennes. Cependant un certain nombre d'éléments bâtis (moulins, biefs, fermes et châteaux) témoignent de l'utilisation de l'eau dans ce territoire rural.

Si l'eau et les inondations ont repoussé l'urbanisation, elles n'ont toutefois pas écarté toutes les implantations humaines.

Les centres anciens de Cesson-Sévigné et celui d'Acigné jouxtent le fleuve. Cette proximité avec l'eau renforce leur intérêt patrimonial. Dispersés dans la campagne, de nombreux hameaux viennent aussi en bordure de la Vilaine, avec des typologies marquées par la présence du cours d'eau comme par exemple le Hameau de la Marquerais à Thorigné-Fouillard.

Le triptyque paysager composé de la Vilaine, des villages et des champs font du secteur Vilaine amont, un paysage pittoresque mais fragile. L'évolution de l'agriculture, la dispersion de l'habitat modifient en permanence ce paysage. Dans sa volonté de renouer avec son fleuve, la métropole a surtout porté son effort sur l'aval et la traversée de Rennes. Le travail en amont reste à imaginer.

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Le périmètre d'étude englobe 4 communes Brécé, Acigné, Thorigné-Fouillard et Cesson-Sévigné.

Le périmètre «Vilaine amont» s'étend sur une distance de 9 kilomètres à vol d'oiseau entre le centre de Brécé et celui de Cesson-Sévigné. Il est surtout marqué par le fait qu'une partie de la rive gauche n'est pas dans le périmètre d'étude du fait que Noyal-sur-Vilaine fait partie désormais de la Communauté de communes de Châteaugiron.



© Photo : Azéline Chevance - Extrait du patrimoine de Brécé - Concours photos 2011

Situation de Vilaine Amont







The background is a solid teal color with a large, irregular white shape in the center. This white shape contains the text. The text is in a bold, teal, sans-serif font. The background also features a pattern of fine, parallel teal lines that create a textured effect.

**Carte d'identité
de Vilaine Amont**

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Le secteur Vilaine amont est un des sites paysagers les plus intéressants de la métropole. Structuré par le fleuve qui déambule d'une commune à l'autre (depuis Brécé jusqu'à la ville de Rennes) c'est un paysage agro-naturel et bocager composé de prairies et de champs cultivés avec une topographie douce alternant fonds de vallée et coteaux.

Depuis l'entrée dans la métropole à Brécé, jusqu'à Cesson-Sévigné, le fleuve présente de fortes sinuosités dégageant de nombreux méandres. En bordure, la trame bocagère souligne le réseau hydrographique et les abords des hameaux.

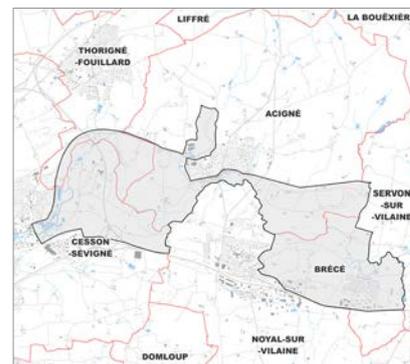
La vallée de la Vilaine est orientée Est-Ouest. C'est une vallée qui, entre Brécé et Cesson-Sévigné, couvre une distance de 9 km à vol d'oiseau. Or, la distance que parcourt le cours d'eau, avec toutes ces sinuosités est d'environ 18 kilomètres soit le double. La vallée de la Vilaine a ainsi le caractère d'une vallée à fond plat, vallée à méandres, d'une amplitude importante (jusqu'à deux kilomètres) qui se déploie sur l'ensemble du lit majeur.

La topographie du site est dans l'ensemble assez douce avec des coteaux de faible pente. Quelques routes positionnées en belvédère permettent de saisir des panoramas sur la vallée. Le relief s'accroît à l'approche de Rennes notamment au

lieu-dit de Tizé où un promontoire se dégage face à la Valette. Cette lecture de la topographie est largement affectée par la présence du périurbain Est.

Entre Vitré à 60 mètres d'altitude et Rennes à 30 mètres, le cours d'eau s'abaisse lentement ; le dénivelé reste faible, ce qui fait de la Vilaine un cours d'eau paisible en dehors des périodes d'inondations.

Situation administrative



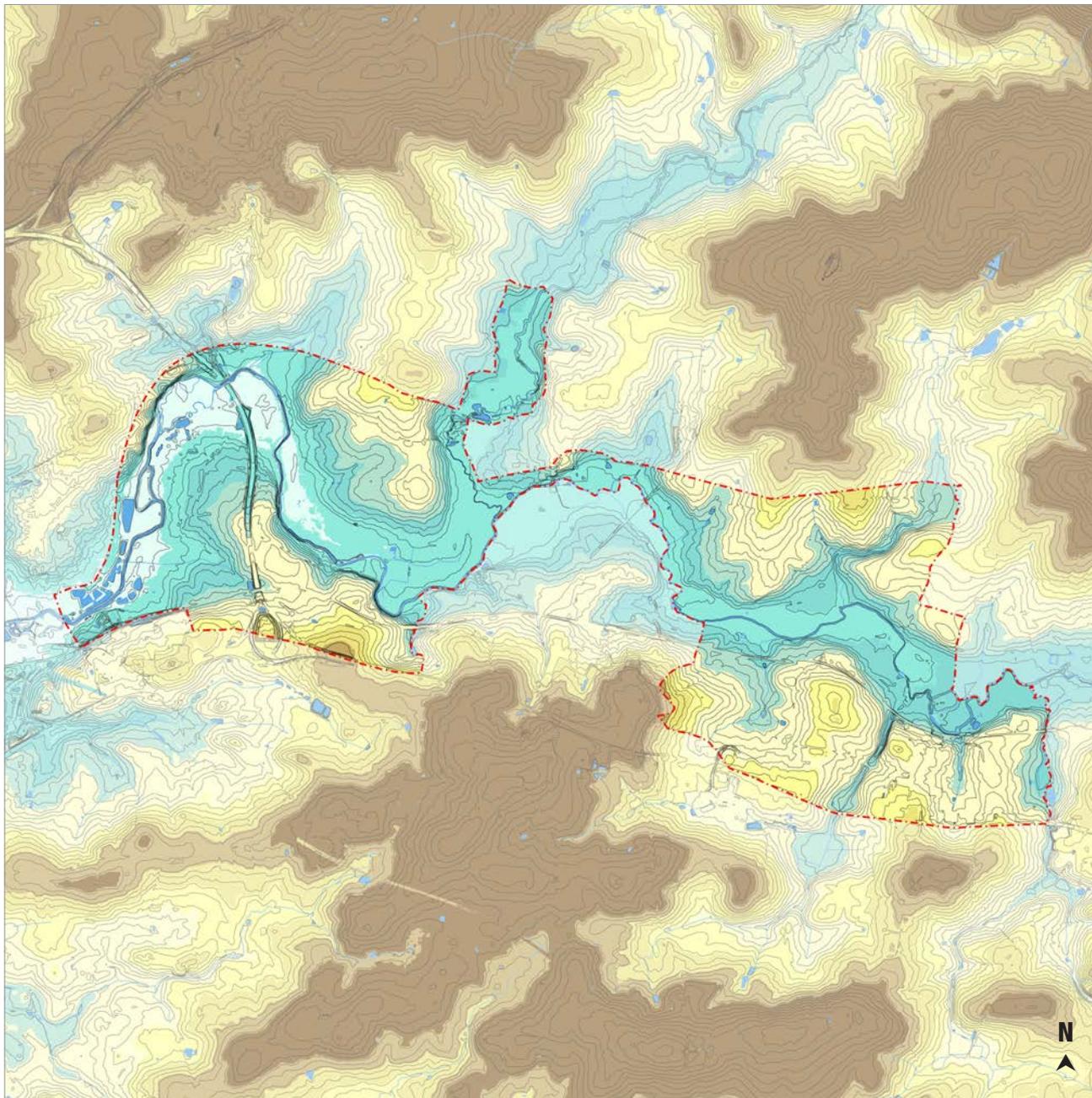
CHIFFRES-CLÉS du territoire 2017

Superficie de la zone d'étude : 1 200 hectares

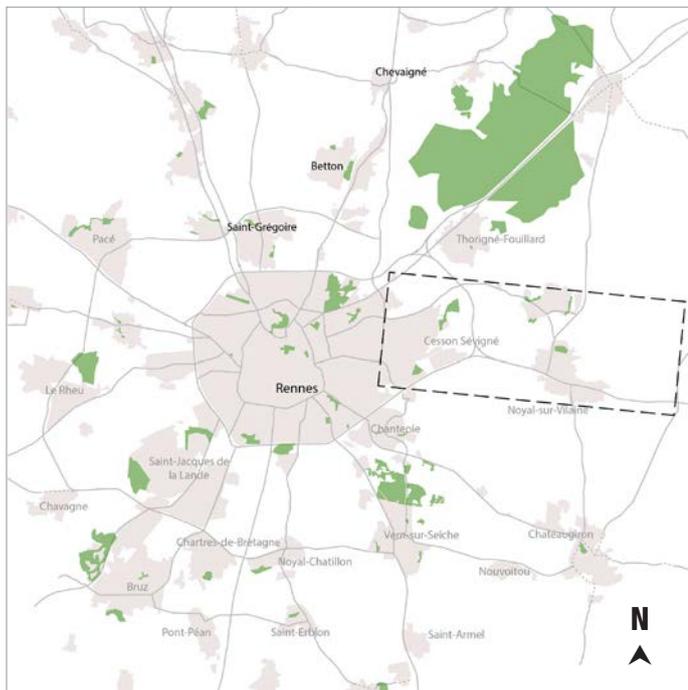
Communes de la zone d'étude : Brécé, Acigné, Thoirgné-Fouillard et Cesson-Sévigné

Population : 38 160 habitants

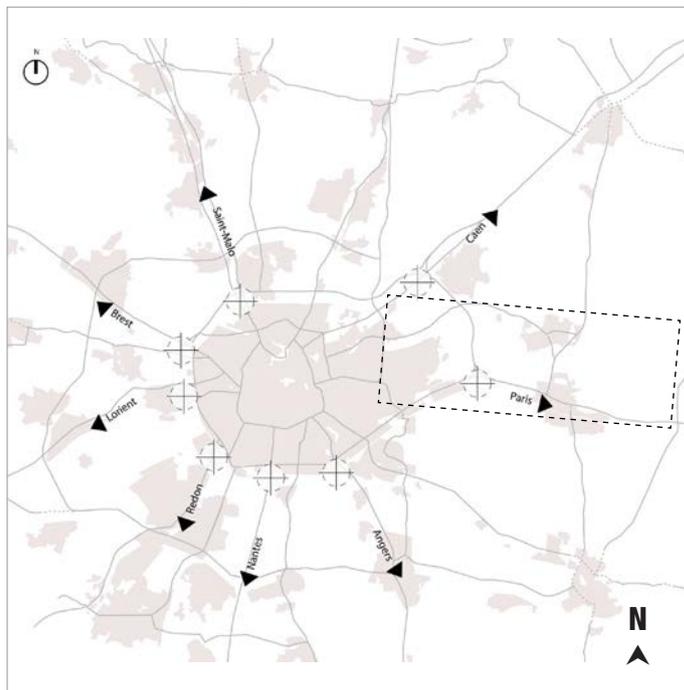
Topographie de la vallée



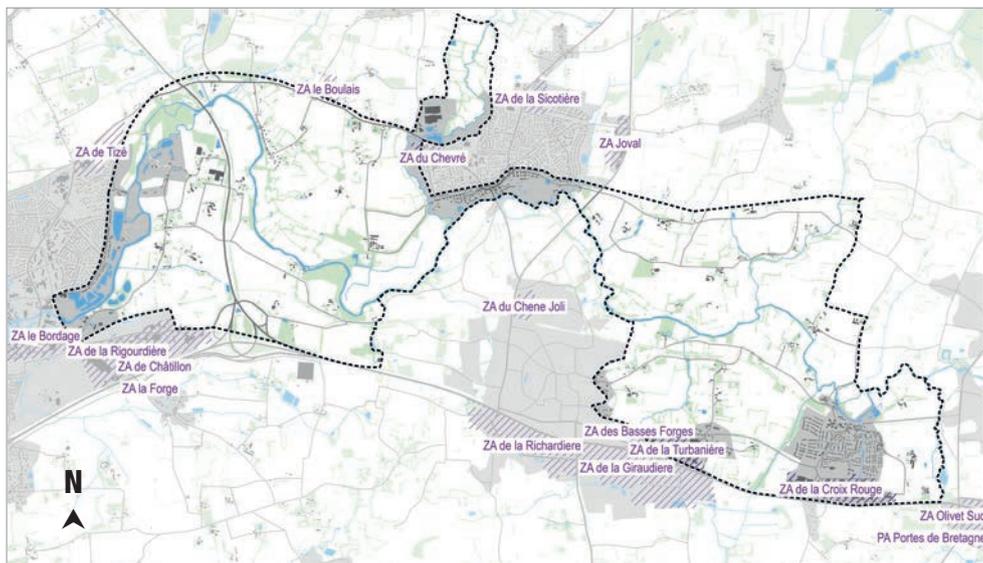
Les grands espaces verts de l'agglomération rennaise



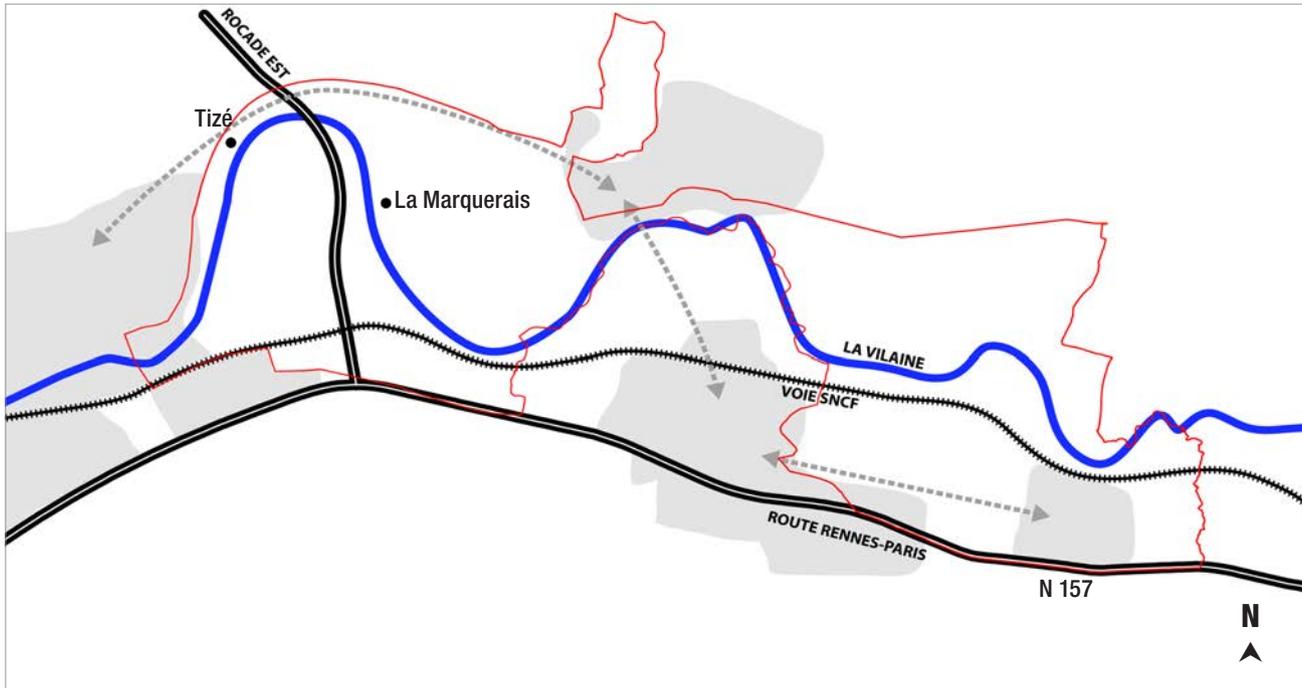
Routes et portes de l'agglomération



L'environnement urbain de la Vallée



Organisation du territoire



Trois infrastructures majeures parcourent le site :

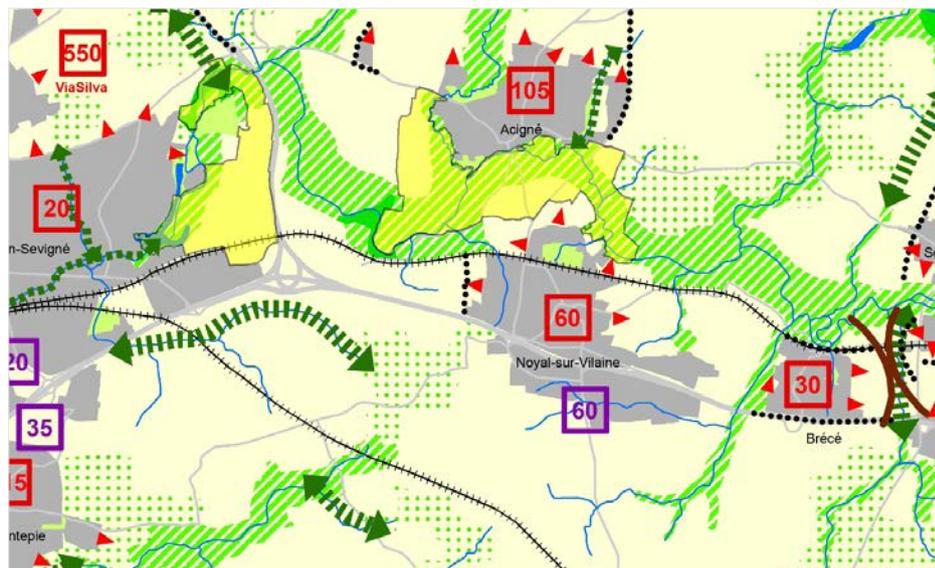
- La voie ferrée qui vient en bordure de la vallée sur sa rive gauche mais assez discrète dans le paysage,
- La N 157 (l'axe Rennes-Paris), un peu plus éloignée mais avec une incidence paysagère beaucoup plus prégnante de la voie ferrée,
- Le périphérique Est, qui coupe le méandre de la Valette sur Cesson-Sévigné en séparant la partie Est (la Marquerais) de la partie Ouest (Tizé).

LE CONTEXTE JURIDIQUE

Le SCoT du Pays de Rennes définit deux champs urbains sur une partie du périmètre d'étude, Bourgchevreuil et Vilaine amont « les champs urbains sont des espaces agro-naturels et forestiers qui ont vocation à le rester durablement. Ils constituent des ensembles de qualité à forts enjeux agricoles paysagers et environnementaux. Proches des espaces urbains des communes en croissance, ces sites sont soumis à une pression urbaine plus importante qu'ailleurs »¹.

Vilaine amont s'étend sur un secteur face à Acigné jusqu'à Noyal-sur-Vilaine. Bourgchevreuil occupe une grande partie du méandre de Tizé Bourgchevreuil, en amont de la ville de Cesson-Sévigné.

Extrait du SCoT du Pays de Rennes



1 SCoT du pays de Rennes – Mai 2015.

Préserver la grande armature écologique

-  Massifs forestiers et principaux boisements à préserver
-  Fonds de vallée et grandes liaisons naturelles à conforter

Favoriser la fonctionnalité écologique

-  Perméabilité écologique à encourager
-  Continuité naturelle à favoriser en espace urbain
-  Principe de connexion écologique à assurer
-  Franchissement écologique à améliorer ou à prévoir (routes ou aménagements urbains)

Garantir la préservation des ceintures vertes et des alternances ville / campagne

-  Champs urbains à protéger au sein des réseaux de communes
-  Limites paysagères de développement à respecter (routes, haies, ligne de crête ou lisière urbaine)
-  Espace de respiration entre les villes et les bourgs à maintenir (discontinuités urbaines)

Assurer le développement urbain en économisant l'espace

-  Espaces urbanisés et zones d'activités en 2014
-  Parcs urbains et golfs
-  Espaces à dominante agricole et naturelle
-  Directions d'urbanisation
-  50 Potentiel urbanisable communal maximum (en hectares)
-  45 Nouvelle zone de développement économique
-  15 Zone conditionnelle de développement économique
-  R Sites privilégiés de renouvellement urbain pour l'activité

Infrastructures à réaliser

-  Site d'enfouissement des déchets à réaliser
-  Site éventuel de traitement des déchets

Lecture du paysage

AUX PORTES DE LA VILLE

Le paysage de la vallée de la Vilaine en amont de la ville de Rennes est un paysage de transition entre un espace à dominante agricole et les espaces marqués par un caractère nettement plus urbain. À l'approche de Rennes, l'occupation du sol est caractérisée par l'alternance entre espaces urbanisés et campagne alors que plus en amont le caractère rural domine. D'une certaine façon, la vallée entre dans la ville en s'urbanisant et en prenant un caractère artificiel. Cette impression est amplifiée par la présence des grandes infrastructures urbaines qui surplombent la vallée en l'étouffant de plus en plus.

Petit à petit, l'ambiance minérale autour du fleuve s'amplifie. Le parc de Bourgchevreuil, la traversée de Cesson-Sévigné, l'axe Est-Ouest, puis en ligne de mire, le centre de Rennes et Baud-Chardonnet marquent les étapes d'une artificialisation croissante des abords du fleuve. La Vilaine constitue à ce titre une porte d'entrée dans la ville.

À Cesson-Sévigné, la Vilaine serpente d'abord entre les équipements, les espaces verts et le golf de Cesson-Sévigné. Puis elle rentre dans le centre ancien, à l'arrière des jardins des particuliers, traverse l'axe est/ouest (l'ancienne route de Paris) avant de prendre un tracé rectiligne avec le centre de Rennes en perspective. L'ensemble des espaces qu'elle traverse sont urbains. Que

ce soit les parcs, les équipements, la zone urbaine, les berges aménagées, ces espaces ont tous un usage pour les habitants de Cesson et de Rennes.

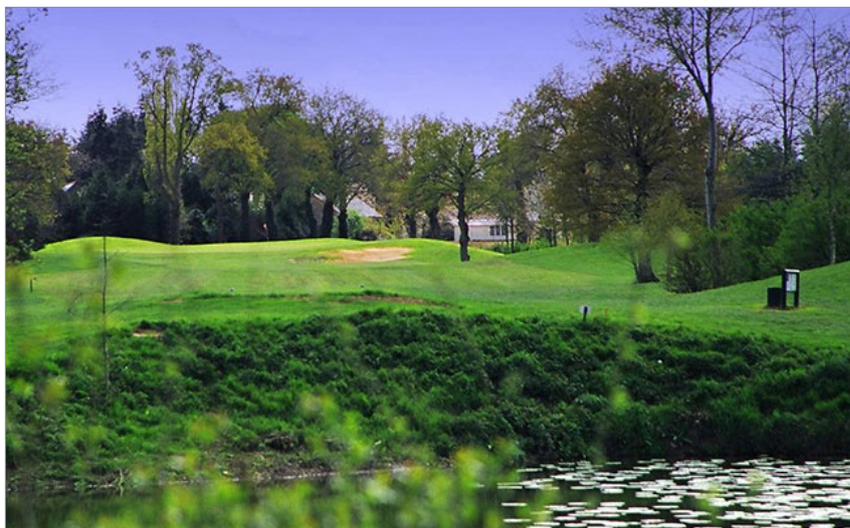
En amont du périphérique Est, qui marque la limite entre la Vilaine de la ville et la Vilaine des campagnes, les paysages de la zone d'étude redeviennent majoritairement agricoles. Ils s'illustrent par une mosaïque de prairies, de cultures, de pâtures ceinturées par des haies bocagères de plus en plus rares. Malgré un dépérissement sensible et un vieillissement des arbres, le bocage reste un élément emblématique dans le paysage. Mais le bocage est surtout l'expression d'un système agricole complexe

avec son réseau de chemins, ses fermes, ses fossés, ses terres et ses rabines. Tous ces éléments construisent un système paysager avec ces éléments de repères qui fondent son identité.

► CE QU'IL FAUT RETENIR

Le site Tizé/Grippé est un lieu majeur de connexion entre la ville et la vallée, une porte d'entrée à affirmer :

- autour des équipements sportifs de Cesson,
- autour du « bout du plongeur »,
- par le vaste espace vert de Dézerseul et du golf.



Source : Ville de Cesson-Sévigné

Le bourg d'Acigné



Source : Rennes Métropole - Auteur : MRW Zeppeline Bretagne

LE LIT NATUREL DE LA RIVIÈRE, ÉLÉMENT FONDATEUR DU PAYSAGE

En dehors des routes et en rentrant à pied dans ce qui constitue l'écrin de la vallée, un paysage beaucoup plus intime se découvre, marqué par la présence de la ripisylve, des fermes, des moulins, gués et tout un patrimoine lié à l'eau. L'examen plus particulier du site en s'aidant notamment des plans anciens, la lecture du paysage révèle l'évolution du paysage au cours des derniers siècles.

En effet, la domestication de la Vilaine depuis le XIX^{ème} siècle, a profondément modifié le paysage du lit majeur, qui était autrefois entrelacé de bras mineurs aujourd'hui disparus. Ils formaient alors des zones humides quasi en marais, entrecoupées d'étangs et rigoles. Il en reste un exemple dans le parc de Bourgchevreuil. La Vilaine dessine à cet endroit plusieurs îles entourées de bras qui sont restés encore actifs

depuis le manoir de Tizé jusqu'à celui de Grippé.

D'autres lieux en bordure de la Vilaine offrent des similitudes avec Bourgchevreuil. C'est le cas à Acigné, en amont du bourg, entouré de l'ancienne motte féodale. Une petite île prend place dans une sinuosité du fleuve, accessible par une passerelle formée par la scission du fleuve en deux

Le cours de la Vilaine autrefois. Plan manuscrit 18^{ème} siècle



branches. Le seigneur d'Acigné y avait établi sa chapelle. En face, le site qui fait un coude le long de la Vilaine, était autrefois l'emplacement de la motte féodale et constitue aussi une île.

Face à Acigné au droit du pont, le Moulin d'Acigné est de même isolé de part et d'autre, du fait d'un canal de dérivation. Cette dérivation a pu être naturelle jadis. Elle témoigne du caractère sauvage du fleuve autrefois.

Un autre bras disparu peut être identifié au droit des Prés Hauts, en amont d'Acigné. Le bras semble longer les champs cultivés. La création du Moulin de Moncorps a

probablement scellé la fin de ce bras de la Vilaine.

Il en est de même au sud du lit actuel sur la commune de Noyal ou un bras de la Vilaine séparait le méandre en deux parties à 250 mètres du pont actuel. Un chemin suit aujourd'hui le vieux cours de la Vilaine.

Le dernier exemple est le château des Onglées dont les douves ont pu être autrefois les vestiges d'un bras naturel utilisé pour la défense du château. Des plans anciens du 18^{ème} siècle montrent le lien entre les Onglées et l'embouchure du Chevré. Il est possible d'y observer le caractère marécageux du site autrefois certainement amé-

nagé avec le château. Après-guerre, des prisonniers Allemands avaient été chargés de drainer cette zone en creusant un fossé nommé le petit canal. Si le Chevré avait autrefois son tracé en direction des Onglées, cela signifie que ce marécage était alors une île. Toutefois, cette île aurait existé il y a déjà longtemps puisqu'elle n'apparaît pas sur la carte de Cassini datant du XVIII^{ème} siècle.

(Source J.J. Blain, *les bras oubliés de la Vilaine*).

► CE QU'IL FAUT RETENIR

Un lit majeur dégradé; la renaturation ponctuelle du lit de la Vilaine peut être un objectif et s'appuyer sur les tracés anciens et répondre à la fois à un besoin de contact habitants/nature, de mise en valeur du patrimoine et aux enjeux écologiques liés à l'eau.

Un patrimoine associé à l'eau, riche et varié qu'il faut mettre en valeur.



Source : Archives départementales

- 1 Manoir de Grippé
- 2 Manoir de Tizé
- 3 Moulin de Tizé
- 4 Moulin de Sévigné
- 5 Château des Onglées
- 6 Moulin d'Acigné
- 7 Moulin de Moncorps
- 8 Moulin de Brécé

PAYSAGE AGRICOLE

La prise de vue d'une partie de la Vilaine en 1950 et sa comparaison avec aujourd'hui est riche en enseignement sur l'évolution du paysage agricole.

L'image de 1950 montre un paysage agricole morcelé avec de nombreuses petites parcelles d'un demi-hectare qui permettaient de produire le travail d'une journée (dans le cadre d'une agriculture qui n'était encore que très peu mécanisée). Aujourd'hui, la moyenne des parcelles sur le même secteur est plus proche de 4 hectares. Dès lors, on comprend mieux l'affaiblissement du bocage en une cinquantaine d'années. Sur une même parcelle de

5 000 m² le linéaire bocager est d'environ 300 mètres. Sur 160 parcelles (le périmètre ci-dessous) il était d'environ 25 km en 1950 contre 8 kilomètres aujourd'hui. Cet appauvrissement du bocage ne concerne toutefois pas l'ensemble du secteur.

L'autre remarque concernant la comparaison entre les deux photos, c'est la présence de champs co-plantés avec des pommiers à cidre dans les zones de prairies et de culture. Cela induit une différence de paysage entre la partie inondable et les coteaux, puisque les pommiers n'étaient pas plantés dans la partie basse.

D'autres éléments apparaissent dans la

lecture comparée des deux photos :

- l'avancée de la ville traduite par le mitage dans les hameaux mais aussi le développement de l'habitat dispersé dans la campagne,
- l'arrivée des grandes infrastructures (ici l'A 84 / périphérique Est).

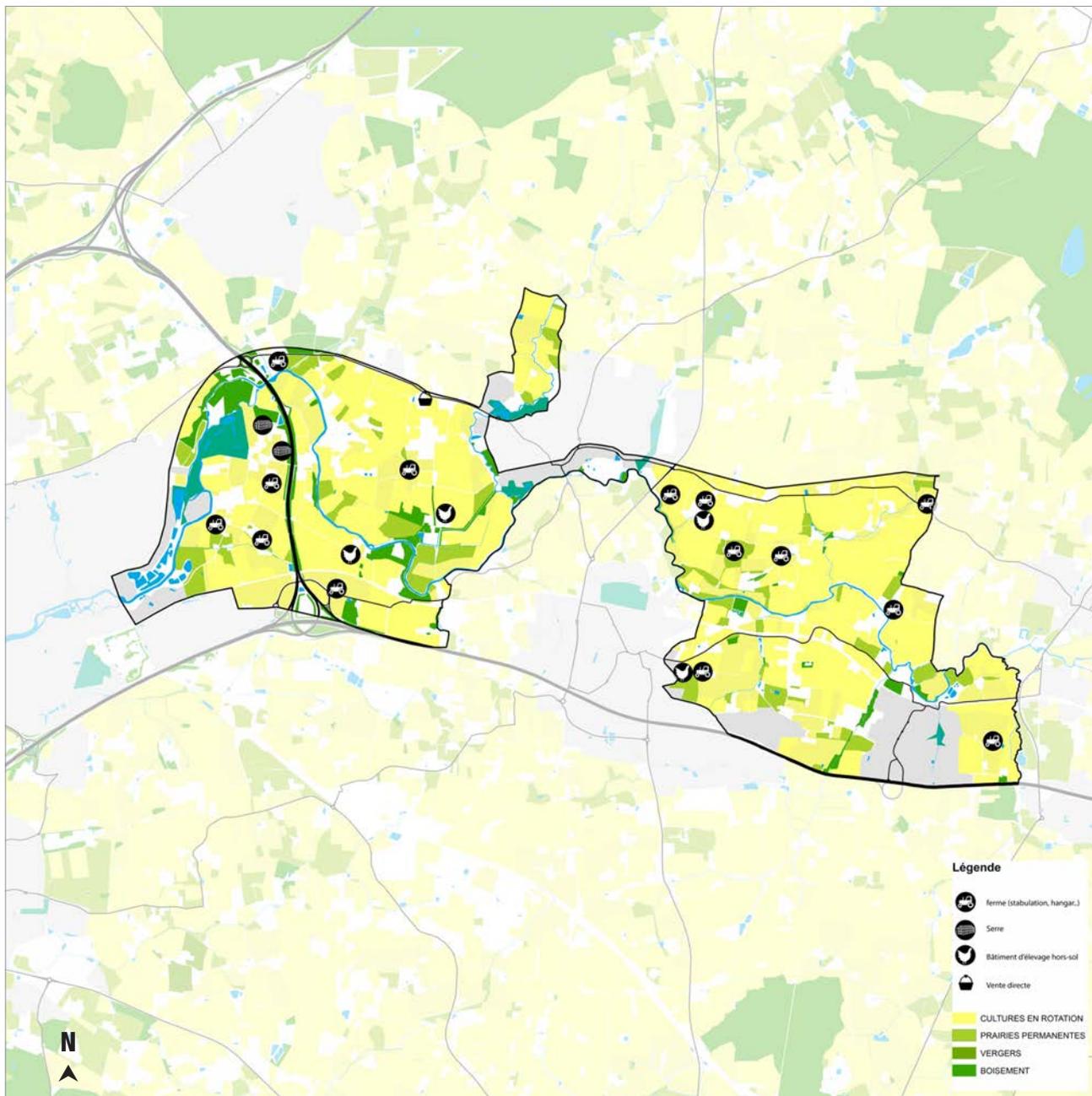
Cette carte montre bien l'évolution de l'agriculture et sa modernisation. Cela se lit à travers l'évolution du parcellaire, la généralisation des cultures mais aussi l'apparition de grands bâtiments agricoles autour des fermes.

Photos aériennes



© GéoBretagne

L'activité agricole sur le site de Vilaine Amont



PAYSAGE DE LOISIRS

Le paysage de Vilaine amont entretient des liens privilégiés avec les habitants des communes concernées. C'est d'abord le cas à Cesson-Sévigné, où le méandre de Bourgchevreuil est le site d'accueil de nombreux équipements communaux et intercommunaux. Parmi les plus importants, se trouvent :

- Le golf de Cesson-Sévigné,
- La base canoë-kayak et le pôle France,
- Le parc de Bourgchevreuil,
- Le manoir de Tizé.

Le site de Bourgchevreuil est donc un lieu phare du site de Vilaine amont en étant une porte d'entrée de la nature dans la ville. Il lui faut assumer ce statut en s'ouvrant sur la partie en amont du fleuve vers Thori-



gné-Fouillard et le manoir de Tizé. Le site du manoir de Tizé peut devenir une rotule paysagère permettant de basculer d'un paysage naturel et agricole au paysage plus artificialisé de Bourgchevreuil. Pour répondre à cet objectif, il dispose de nombreux atouts et notamment une très bonne desserte transports en commun grâce à l'axe Est-Ouest. Il bénéficie de plus du voisinage des lycées qui peuvent profiter du site. Quant au manoir de Tizé, c'est un équipement culturel majeur de l'agglomération. Il peut se voir comme un point d'animation du site.

Au-delà du site de Bourgchevreuil, le secteur de Vilaine amont dispose d'autres points qui sont des «spots de loisirs». Il faut citer notamment le pont d'Acigné avec un restaurant renommé, le pont et l'ensemble des espaces verts attenants sur la rive droite de la Vilaine :

- Espace nature de la Motte,
- La base canoë-kayak,
- Espace nature du Gould'Œuvre.

Le dernier site sur ce parcours est le centre ancien de Brécé, même s'il souffre d'un manque de relation directe avec la vallée. Toutefois, le paysage en bordure du village ancien est de qualité avec l'ancien Moulin peu mis en valeur, l'espace vert route de Servon ; mais aussi les espaces verts des quartiers du Vallon qui occupent et ac-

cueillent un ruisseau affluent de la Vilaine. Toutefois, la relation entre l'espace vert du Vallon et la Vilaine se fait très mal ce qui nuit à la relation entre le centre-bourg et la Vilaine (le passage sous une arche du ruisseau ne permet pas une liaison piétonne de qualité).

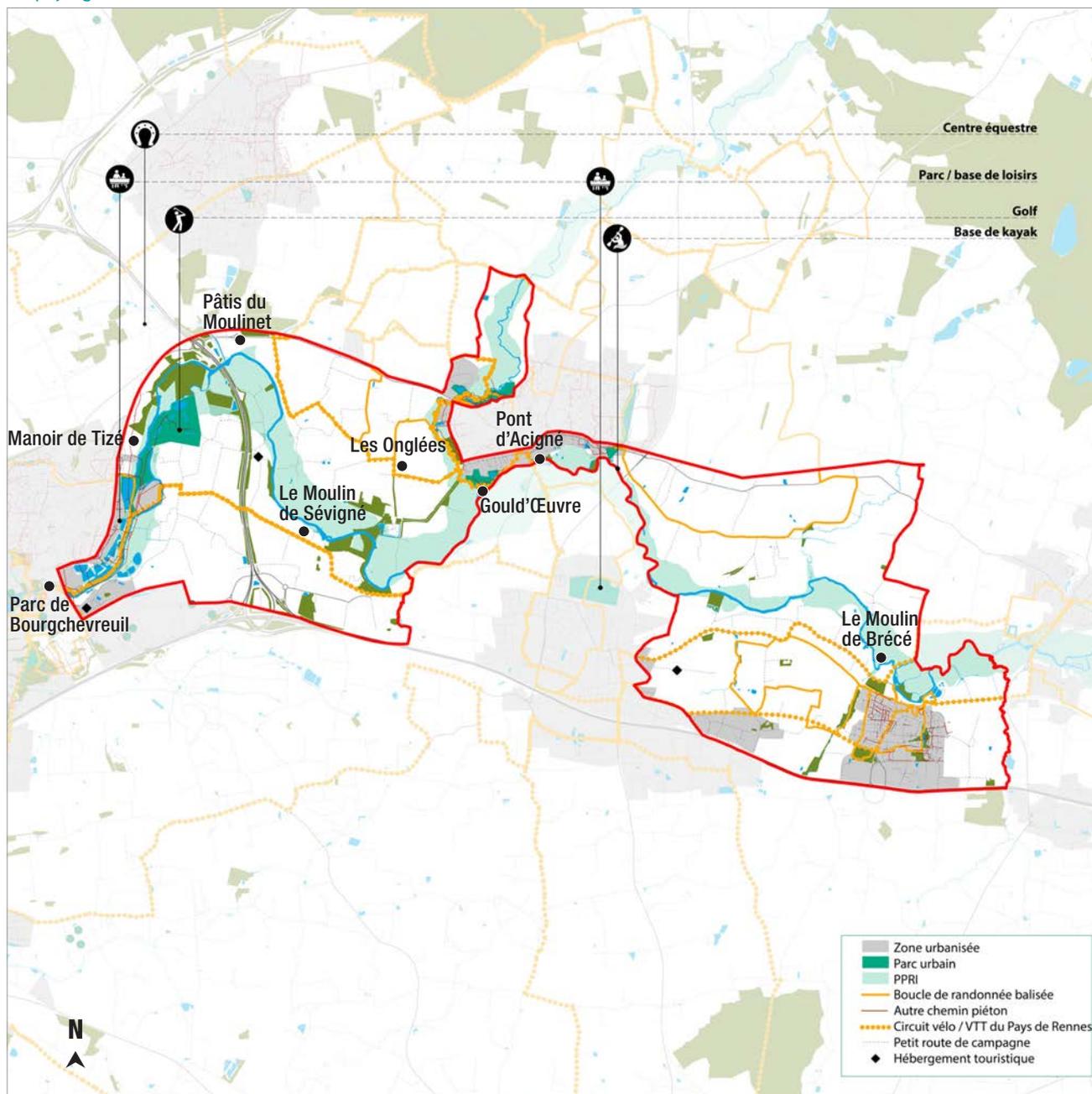
Ces quatre sites (Bourgchevreuil, Tizé, le Pont d'Acigné et le Moulin de Brécé) créent un chapelet de points susceptibles d'animer ce site. Toutefois, il est nécessaire de se pencher sur des points secondaires qui sont aujourd'hui privés mais qu'il sera possible de mettre en valeur par une signalétique appropriée et un paysagement des abords :

- Le pâtis du Moulinet,
- Le moulin de Sévigné,
- Le château des Onglées,
- La confluence avec le Chevré (espace nature de Gould'Œuvre).

► CE QU'IL FAUT RETENIR

Un espace trop méconnu.

L'animation du site passe d'abord par de l'événementiel pour capter l'intérêt des habitants. Mais pour incarner un récit, des lieux doivent être identifiés et rattachés à ce récit. Ces lieux « phares » doivent permettre d'associer des usages ludiques, pédagogiques, sportifs...



DES INFRASTRUCTURES QUI PERTURBENT LA GÉOGRAPHIE DU SITE

Les éléments d'infrastructures qui perturbent la lecture du paysage sont nombreux.

Parallèlement à la Vilaine, le site est marqué par la présence de l'axe routier Rennes-Paris qui tangente le fleuve à proximité du Moulin de Sévigné. Cette infrastructure crée une très forte césure dans le paysage notamment à l'approche de la ville. Il cisaille le coteau et isole le lit de la Vilaine du reste du paysage, tout au moins sur toute sa partie Sud. Ondulant en fonction de la topographie, la voie permet de découvrir la vallée de la Vilaine de façon partielle en ouvrant trop rarement de larges perspectives sur la vallée depuis les points hauts, mais en refermant souvent les vues lorsque la végétation ou le relief forme un écran. Ainsi, l'axe Rennes-Paris est loin d'offrir un point de vue privilégié de découverte de la vallée. Si l'on n'y prête pas attention ou si l'on ignore sa présence, il faut un œil averti pour percevoir la vallée de la Vilaine depuis cette route.

À l'arrivée sur Rennes, le périphérique Est rajoute un écran supplémentaire entre le paysage et la Vilaine notamment entre le méandre de Tizé et le hameau de la Marquerais.

Ces deux ruptures paysagères sont essentielles pour comprendre la difficulté que l'on peut avoir à lire les structures paysagères du site.

Parallèle à la route, la voie ferrée compte aussi dans le paysage même si son impact est moindre. En effet, le remblai boisé qui l'accompagne constitue un élément végétal de plus dans le paysage mais qui a l'inconvénient d'obstruer une partie des vues directes sur la vallée de la Vilaine. Dès lors,

depuis la route qui longe la rive gauche, le paysage est relativement pauvre coincé entre l'axe Rennes-Paris et la voie ferrée.

► CE QU'IL FAUT RETENIR

Un paysage cisailé par les infrastructures qui sont des obstacles à la mise en valeur du site.

Des infrastructures qu'il faut néanmoins intégrer comme éléments incontournables du paysage.

Passage sur l'A84 (Cesson-Sévigné)



Le nœud routier de la Rigourdière



© Géoportail

LA QUESTION DE L'ACCESSIBILITÉ AU SITE

L'accès au site depuis Rennes est aisé. Le manoir de Grippé bénéficie d'un accès direct depuis le réseau TC grâce à l'axe est ouest et la halte SNCF. C'est potentiellement une porte d'entrée emblématique depuis la ville vers la Vilaine.

Plus en amont, la Vilaine est une vallée par nature confidentielle. Pour expliquer cela, il suffit d'établir une comparaison avec la Vilaine aval ou le Canal de l'Ille. Ces deux cours navigables bénéficient de multiples accès (notamment avec Ecluses) et surtout de chemins de halage qui permettent de parcourir le site.

La Vilaine amont ne bénéficie malheureusement pas de ces avantages. Les accès directs à la rive sont peu nombreux sinon sur le site de Bourgchevreuil et Dézerseul. De plus, l'approche même de la rive est devenue compliquée en raison de la disparition de nombreux chemins ruraux. Toutefois, la vallée dispose d'un atout grâce au réseau des anciennes routes que longe la vallée et permettent de disposer de points de vue parfois intéressants. Ces routes de charmes constituent un angle d'approche qui n'est pas négligeable et qui permet de fournir une ossature à un projet de voie douce ou piste cyclable. Cela se conjugue en projet de réseau express vélo porté par la Métropole.

Les bourgs et villes qui sont situés au voisinage de la vallée de la Vilaine ne bénéficient pas toutes du même attrait. Cesson-Sévigné et Acigné entretiennent une relation directe avec le fleuve alors que Brécé et Thorigné-Fouillard ont des rapports beaucoup plus distants du fait des contraintes géographiques. Mais d'une manière globale, la notoriété de la Vilaine amont n'est pas celle de la Vilaine Aval. L'enjeu est donc de révéler ce paysage aux habitants des communes voisines mais aussi à l'ensemble des habitants de la métropole. Pour cela, les communes disposent d'un projet d'infrastructure structurant la voie verte Vitré-Rennes. L'objectif de cette infrastructure est de créer un itinéraire direct et continu, aménagé pour les déplacements en

mode doux et particulièrement les cyclistes. Cet itinéraire se poursuit ensuite au-delà de Rennes vers l'Ouest de la Bretagne, jusqu'à la pointe Ouest du Finistère (Camaret).

► CE QU'IL FAUT RETENIR

Une desserte bus et train du site au niveau du Manoir de Grippé.

En amont un accès à la vallée beaucoup trop confidentiel.

Une accessibilité à améliorer par une signalétique cohérente des circuits et des lieux de valorisation par des réflexions sur de nouveaux franchissements.

Le projet de voie verte Rennes-Vitré est l'occasion de structurer un projet paysager pour la vallée de la Vilaine.

Le pont d'Acigné



Source : Rennes Métropole - Auteur : MRW Zeppaline Bretagne

Ce chemin permettra de relier le cœur de l'agglomération Rennaise (Rennes/Cesson-Sévigné) à Vitré, via Châteaubourg, tout en longeant dans la mesure du possible la Vilaine, en rive droite ou gauche. Ce projet présente un linéaire initial d'environ 50 km (49,7 km).

La voie verte a pour objectif de proposer un aménagement en site propre réservé à la circulation non motorisée. Destinée aux piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et sous conditions aux rollers et cavaliers, elle est codifiée à l'article R110.2 du code de la route. Le projet Rennes Vitré porte

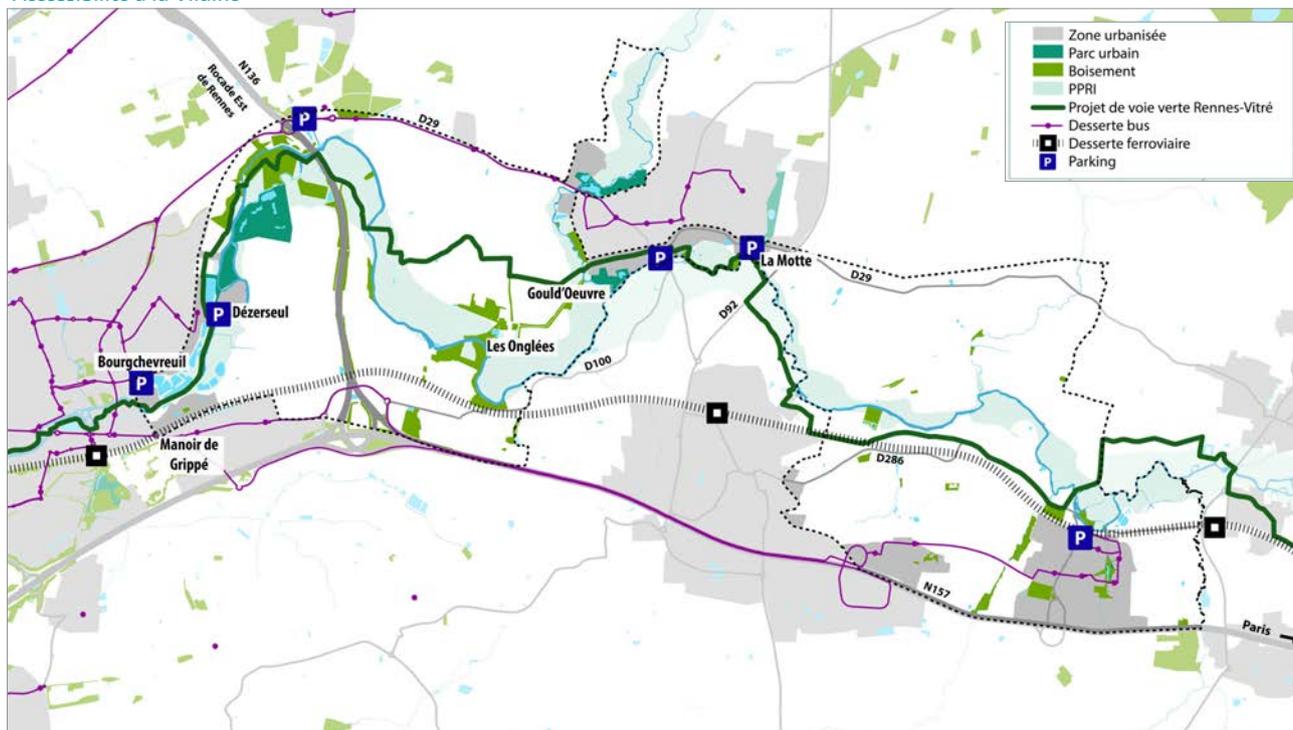
sur un itinéraire de 50 kilomètres dont 21 kilomètres pour une première phase entre Cesson-Sévigné et Cornillé. Il est initié par Rennes Métropole, la Communauté de communes du Pays de Châteauaugiron et Vitré Communauté. La maîtrise d'ouvrage est départementale.

Ce projet présente l'avantage de s'inscrire dans un contexte qui dépasse la métropole et va largement contribuer à la notoriété du site. Le tracé de 2014 permet un positionnement de l'itinéraire au plus près de la rivière avec toutefois des secteurs qui s'écartent malheureusement de la rive

en raison de contraintes foncières ou environnementales. On peut regretter l'évitement du site des Onglées, l'impossibilité de connexion entre l'espace de la Motte et celui de Gould'Oeuvre à Acigné, l'absence de liaison entre Brécé et Acigné sur la rive droite.

Toutefois, un atout du scénario retenu est son articulation avec les boucles locales de randonnées, ce qui permet notamment un lien direct avec les communes concernées mais aussi avec la forêt de Rennes.

Accessibilité à la Vilaine



FORMULATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE

	PRINCIPALES FORCES	PRINCIPALES FAIBLESSES	TENDANCES	RISQUES
Paysages	Paysages agricoles pittoresques du bocage rennais.	Altération par le mitage et l'agriculture intensive	- Perte de la structure bocagère, sénescence du bocage. - Construction de hangars agricoles volumineux.	Perte d'identité paysagère
Accessibilité	Départ de nombreuses boucles de randonnées autour des bourgs.	- Absence de circuit linéaire en bordure de Vilaine. - Absence de signalétique comme en bordure du fleuve.	Projet de voie verte Rennes-Vitré pour structurer l'offre.	Offre décousue et non concertée des communes.
	Présence de routes de charme parallèles à la Vilaine.	Absence de points d'accès aménagés (parkings, signalétiques, points de vue).	Aménagements futurs de points d'accès à la voie verte.	Artificialisation des zones aménagées.
Loisirs	Présence de nombreux équipements dans la boucle cessonnaise de la Vilaine.	Absence d'équipements au-delà, sinon à Acigné.	Peu de projets nouveaux de valorisation des bords de Vilaine.	Perte du lien entre le fleuve et les bourgs voisins.

	PRINCIPALES FORCES	PRINCIPALES FAIBLESSES	TENDANCES	RISQUES
Trame verte et bleue	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une structure bocagère dense en fond de vallée. - Possibilités de restructuration actuelle de fond de vallée afin de retrouver un fonctionnement écologique de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maille bocagère très lâche qui limite les fonctionnalités écologiques. - Perte du caractère naturel de lit de rivière suite au recalibrage du bocage du fleuve. 	<ul style="list-style-type: none"> - Timide politique de réaménagement. - Protection des rives de la Vilaine par les reculs des cultures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la sénescence du bocage. - Appauvrissement biologique du fleuve du fait des pollutions en amont.
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Un patrimoine architectural riche. - Des centres anciens de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de patrimoine privé peu accessible. - Des bourgs mal connectés à la Vilaine (Brécé). 	Réaménagement et valorisation des rives (espaces verts activités sportives).	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de la relation paysagère entre l'urbain et le fleuve. - Des hameaux traditionnels phagocytés par le mitage.



Contact

Camille Morand
02 99 01 86 50
c.morand@audiar.org

Équipe projet

Jean-Michel Marchand
Gilles Belleil
Johan Poquet

Photos, illustrations

Audiar (sauf mention)

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40 www.audiar.org
@Audiar_infos